

Le capital immatériel au Maroc à l'ère de la pandémie de la Covid 19

Intangible capital in Morocco in the era of the Covid 19 pandemic

Jihane AKAMI

Doctorante

Faculté d'Economie et de Gestion

Université Ibn Tofail, Kénitra

Laboratoire d'Economie et Management des Organisations (LEMO)

akamijihane@gmail.com

Fatima Zohra SOSSI ALAOUI

Professeur

Faculté d'Economie et de Gestion

Université Ibn Tofail, Kénitra

Laboratoire d'Economie et Management des Organisations (LEMO)

sossi.elalaoui@gmail.com

Date de soumission : 30/08/2022

Date d'acceptation : 20/10/2022

Pour citer cet article :

AKAMI. J. & SOSSI ALAOUI. F. Z. (2022), « Le capital immatériel au Maroc à l'ère de la pandémie de la Covid 19 », Revue Française d'Economie et de Gestion « Volume 3 : Numéro 10 » pp : 362 – 388.

Author(s) agree that this article remain permanently open access under the terms of the Creative Commons Attribution License 4.0 International License



Résumé

Au cours des dernières années, l'économie mondiale a connu des mutations fondamentales, en raison de l'évolution rapide des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et la place centrale accordée à l'innovation. Ceci a contribué à l'adoption de nouveaux modes de gestion, l'émergence de nouvelles compétences au sein des sociétés et par conséquent l'insertion dans une économie de la connaissance. Cette économie fondée sur des composantes immatérielles (le savoir, l'innovation, la créativité, les TIC...), s'est imposée de plus en plus dans les pays développés.

Le Maroc, en tant que pays émergent, n'est donc pas à l'abri de ces changements des modes de production et est invité à s'intégrer dans cette nouvelle économie basée sur le savoir, grâce à la consolidation de son capital immatériel.

Ce travail tente d'étudier les composantes de l'économie de la connaissance et celles du capital immatériel. L'objectif étant également de dresser un état des lieux des composantes du capital immatériel au Maroc, à savoir le capital humain, le capital social et le capital institutionnel et de s'interroger sur la situation de ces composantes dans le contexte inédit de la pandémie de la Covid 19.

Mots clés : capital immatériel ; économie de la connaissance ; capital social ; capital humain ; capital institutionnel ; TIC

Abstract

In recent years, the global economy has undergone fundamental changes, due to the rapid evolution of Information and Communication Technologies (ICT) and the centrality of innovation. This has contributed to the adoption of new management methods, the emergence of new skills within companies and consequently the insertion in a knowledge economy. This economy, based on intangible components (knowledge, innovation, creativity, ICT...), has become more and more important in developed countries. Morocco, as an emerging country, is not immune to these changes in production patterns and is invited to integrate into this new economy based on knowledge, through the consolidation of its intangible capital. This work attempts to study the components of the knowledge economy and those of intangible capital. The objective is also to draw up an inventory of the components of intangible capital in Morocco, namely human capital, social capital and institutional capital and to question the situation of these components in the unprecedented context of the Covid 19 pandemic.

Keywords : intangible capital; knowledge economy; social capital; human capital; institutional capital; ICT

Introduction

Après la fin de la deuxième guerre mondiale (période s'étalant entre 1945 et 1975), l'économie des grands pays développés a connu une période de forte croissance économique et d'amélioration des niveaux de vie. En effet, durant cette période connue sous le nom des « Trente Glorieuses », l'importance d'une économie se mesurait à travers un capital matériel et des ressources tangibles, comme l'accès aux matières premières, le volume de production important, l'évolution des industries manufacturières... De nos jours, une nouvelle composante vient s'ajouter à ces ressources ; il s'agit du capital immatériel, ou la capacité des économies à accumuler des talents, des connaissances et du savoir. L'objectif étant de doter l'économie, d'autres avantages compétitifs comme la capacité d'innovation, la création de concepts nouveaux et la production d'idées originales.

L'importance accordée au capital immatériel durant les dernières années, a fait émerger une économie dite « économie de l'immatériel » ou « économie de la connaissance », selon laquelle la richesse d'un pays, ce sont ses hommes et ses femmes.

Ainsi, dans un contexte mondial marqué par l'émergence de nouveaux facteurs de compétitivité entre les nations (tels que les Technologies de l'Information et de la Communication, le savoir, la connaissance et l'innovation), le Maroc est invité à rechercher de nouveaux facteurs de richesse immatérielle, notamment dans le contexte actuel marqué par la pandémie de la Covid 19. D'où l'intérêt de porter une attention particulière au capital immatériel du pays, par la réforme du système d'éducation et de santé, la promotion du rôle des institutions de l'Etat et le renforcement des liens sociaux.

L'objectif de ce travail est de répondre à la question suivante : **Quelle est la situation du capital immatériel au Maroc et quelles sont les actions entreprises par le Royaume pour promouvoir ce type de capital, notamment dans le contexte particulier de la pandémie de la Covid 19 ?**

Pour ce travail, nous avons choisi d'adopter une approche méthodologique positiviste.

A travers ce travail de recherche, nous allons présenter dans une première partie, une définition des concepts de l'économie de la connaissance et ses composantes (la connaissance, le savoir et les TIC), ainsi que le capital immatériel et ses composantes (le capital humain, le capital social et le capital institutionnel).

Dans la deuxième partie, nous allons effectuer un état des lieux du capital immatériel au Maroc, de même que nous allons discuter sa situation dans le contexte particulier de la pandémie de la Covid 19.

1. Le capital immatériel : un concept au cœur de l'économie fondée sur la connaissance : Revue de la littérature

Le capital immatériel renvoie à la capacité des économies à accumuler des talents, des connaissances et du savoir. En effet, l'importance accordée au capital immatériel durant les dernières années, a fait émerger une économie dite « économie de l'immatériel » ou « économie de la connaissance », selon laquelle la richesse d'une nation, ce sont ses hommes et ses femmes. L'économie de la connaissance considère que le savoir, la connaissance et les TIC constituent des préalables et des avantages comparatifs essentiels pour la création de la valeur, aussi bien pour les institutions que pour les territoires.

Cette section tente de mettre en évidence l'importance de l'économie de la connaissance, dans la révélation d'un nouveau levier de développement, qu'est le capital immatériel, dont l'accumulation peut constituer un vrai avantage comparatif pour les nations, à côté de l'accumulation des ressources tangibles ou matérielles.

1.1. Définition de l'économie de la connaissance

Le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC) et l'importance accordée au capital immatériel, ont eu des répercussions sur les mouvements du savoir et ont fait émerger l'économie du savoir ou l'économie de la connaissance.

L'économie de la connaissance trouve ses origines dans le recours accru à la création et à l'utilisation des connaissances, en vue d'améliorer la compétitivité des firmes et des nations. Cette économie est basée sur de nouvelles formes de savoirs à côté de l'économie fondée sur les ressources tangibles.

Dans le tableau ci-après, nous présentons différentes définitions du concept de l'économie de la connaissance selon plusieurs auteurs ou organismes :

Tableau 1 : Définitions de l'économie de la connaissance

AUTEUR/ ORGANISME	ANNEE	DEFINITIONS DE L'ECONOMIE DE LA CONNAISSANCE
J.L. Maunoury	1972	J.L. Maunoury parle d'un phénomène « <i>d'intellectualisation de l'économie</i> » pour qualifier l'économie de la connaissance
P. Caspar	1988	L'économie de l'immatériel est une forme de biens spécifiques qui n'est pas matérielle. Cette économie se caractérise par la capitalisation du savoir et des connaissances, à travers l'investissement dans le savoir. L'investissement dans le « <i>capital immatériel</i> », est au centre de l'économie de la connaissance. Ce capital conceptuel, organisationnel et relationnel comprend les connaissances, le savoir et l'information.
OCDE	1996	Le terme d'économie du savoir est né de la prise de conscience du rôle du savoir et de la technologie dans la croissance économique. Le savoir a toujours été au centre du développement économique, mais ce n'est qu'à partir des dernières années que son importance a été reconnue.
Dominique Foray	2000	L'intérêt porté à l'économie de la connaissance, trouve ses origines dans l'élévation des moyens dédiés à accumuler le capital intangible (capital humain, éducation...) et l'évolution des nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).
André Gorz	2003	L'économie de la connaissance renvoie à « <i>un bouleversement fondamental du système économique</i> »
SOSSI ALAOUI	2016	L'économie du savoir se définit comme étant une transformation longue et progressive des mécanismes de croissance et de fonctionnement de l'économie. Elle est caractérisée par la diminution des coûts d'acquisition et de transfert des connaissances et un accroissement des outputs du savoir.

Tableau 1 : Auteur

Pour Maunoury, les transformations intellectuelles qu'a connues l'économie pendant plusieurs années, sont à l'origine de l'économie de la connaissance. P. Caspar ajoute que cette économie se caractérise par l'accumulation des connaissances et la place primordiale accordée au capital immatériel. La définition de Foray, comme celle de P. Caspar met en évidence le rôle central des TIC et l'importance de l'investissement dans le capital intangible.

Dans sa définition de l'économie de la connaissance, l'OCDE met l'accent sur l'évolution des technologies et des connaissances et leur impact direct sur la croissance et le développement économique.

Gorz parle d'un chamboulement de l'économie qui a donné naissance à l'économie de la connaissance. Alors que Sossi Alaoui avance que l'insertion dans une économie du savoir, est un processus long et progressif, marqué par le changement des mécanismes de fonctionnement de l'économie, qui est caractérisée désormais par une diminution des coûts d'obtention et de transfert du savoir et une hausse des outputs de la connaissance.

Dans le cadre de notre travail, nous optons pour la définition de l'OCDE, qui met l'accent aussi bien sur l'importance du rôle des technologies, ainsi que sur le rôle de l'accumulation du savoir dans l'atteinte d'un certain niveau de développement économique.

1.2. Composantes de l'économie de la connaissance

Le changement observé dans le mode de production du savoir, a conduit les pays à accumuler les moyens permettant une insertion dans l'économie de la connaissance. La connaissance constitue ainsi une nouvelle forme de capital dans la sphère des biens immatériels. Cette composante de l'économie fondé sur le savoir, constitue aussi une source de création de valeur et un avantage compétitif, sur lequel peuvent se baser les pays, les firmes et les territoires.

L'objectif de cette partie, est de présenter les définitions des différentes composantes de l'économie de la connaissance à savoir : la connaissance, le savoir et les technologies de l'information et de la communication (TIC).

1.2.1. La connaissance

Tableau 2 : Définition de la connaissance

AUTEUR/ ORGANISME	ANNEE	DEFINITIONS DE LA CONNAISSANCE
----------------------	-------	--------------------------------

A. Gorz	2004	La connaissance requiert la mise en cohérence et le traitement par un individu, d'un ensemble d'informations, dans le but de comprendre des faits. Un processus d'apprentissage est une condition indispensable pour la transmission des connaissances. (D. Uzunidis, 2004)
D. Foray	2000	La connaissance fait référence à une capacité cognitive et une capacité d'apprendre. Foray distingue deux types de connaissance : - La connaissance codifiée : elle peut être convertie en information et devient un bien commercialisable, dont les propriétés se rapprochent de celles d'une marchandise ; - La connaissance tacite : elle fait référence à des connaissances individuelles, pour lesquelles les qualifications sont intégrées dans l'expérience propre des individus, c'est-à-dire qu'elles sont acquises par la pratique. (Polanyi M, 1966)
Rallet	1962	La connaissance est conçue comme une structure qui requiert la recherche, le choix et le traitement d'informations adéquates. C'est une composante attachée aux individus qui repose sur leurs capacités d'assimilation. (Machlup F, 1962)

Tableau 2 : Auteur

Pour Gorz, la connaissance fait référence à une capacité d'assimilation et d'utilisation de l'information. Foray ajoute que la connaissance renvoie aussi à une capacité cognitive et distingue entre les connaissances codifiées et celles tacites. Rallet explique la différence entre l'information et la connaissance et souligne que la connaissance dépend étroitement de la capacité d'apprentissage des informations par les individus. Foray ajoute que l'information est structurée d'une façon inactive et par conséquent ne peut pas produire des informations nouvelles.

Pour notre recherche, nous avons choisi d'opter pour la définition de la connaissance proposée par Foray, vu qu'elle ne se limite pas seulement à la capacité d'apprentissage, mais renvoie aussi à la capacité cognitive des individus. L'auteur met en même temps l'accent sur le processus de codification des connaissances et son rôle dans la conversion de la connaissance en informations, sans négliger les connaissances tacites acquises par l'expérience des individus.

1.2.2. Le savoir

La deuxième composante de l'économie de la connaissance que nous définirons dans cette partie est le savoir. Dans le tableau ci-après, nous présentons différentes définitions que nous avons trouvé dans la littérature :

Tableau 3 : Définition du savoir

AUTEUR	ANNEE	DEFINITIONS DU SAVOIR
J.L Maunoury	1972	Le savoir est un ensemble de connaissances compréhensibles, qui sont retenues à travers des dispositifs naturels (mémoires des individus) ou artificiels (archives)
Gorz	2003	Le savoir renvoie aux aptitudes communes de la vie quotidienne, qui permettent de construire des aptitudes professionnelles, qui à leur tour permettront de faciliter les échanges marchands de services.
Bouchez	2012	Le savoir au sens commun du terme, est composé de : - Flux d'entrée : c'est-à-dire des matières premières intangibles et des échanges formels et informels ; - Flux de sortie : à travers la création du savoir pour une utilisation marchande ou l'incorporation du savoir pour la production de biens et services innovants afin de les commercialiser.

Tableau 3 : Auteur

Dans sa définition du savoir, Maunoury met l'accent sur des connaissances intelligibles sauvegardées dans la mémoire des personnes ou dans des archives. Gorz ajoute que ces connaissances ou aptitudes permettront de capitaliser des compétences professionnelles et par conséquent de mieux échanger des services marchands. Bouchez quant à lui met en évidence l'utilisation d'inputs immatériels pour créer des connaissances en vue d'un usage marchand ou pour produire des biens et services innovants.

Pour notre travail, nous choisissons la définition de Bouchez, du fait qu'elle revêt un caractère plus global, qui considère que le savoir repose sur l'utilisation de ressources immatérielles et permet l'atteinte d'un certain niveau d'innovation dans la production de biens et services.

Le savoir constitue donc un ensemble de connaissances et de compétences, qui s'enrichissent au fil du temps, via l'intégration de connaissances nouvelles structurées, en vue d'accumuler des compétences professionnelles qui serviront à la production de biens et services destinés à un usage marchand.

1.2.3. Les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

L'émergence des TIC est l'une des mutations les plus marquantes de l'humanité et a été à l'origine de profonds changements des cultures et des valeurs, ainsi que l'avènement de nouveaux modes d'organisation de l'économie, basée de plus en plus sur des ressources immatérielles. Les TIC jouent un rôle crucial dans la codification des connaissances, dans la mesure où elles permettent la transformation des connaissances en informations, de même qu'elles offrent les moyens de les rendre accessibles aux usagers.

Dans le tableau ci-après, nous présentons deux définitions de cette troisième composante de l'économie de la connaissance :

Tableau 4 : Définition des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

AUTEUR	ANNEE	DEFINITIONS DES TIC
Foray	2009	Les TIC constituent une composante essentielle du progrès des économies fondées sur le savoir, du fait qu'elles proposent aux acteurs économiques une gamme originale d'instruments de la connaissance.
NAJAB	2015	L'utilisation intensive des TIC a fait de ces technologies des instruments inéluctables, qui permettent de générer des gains de productivité. Les TIC interviennent aussi bien dans la production des biens et services que dans celle des connaissances.

Tableau 4 : Auteur

Dans sa définition des TIC, Foray rappelle l'importance centrale des TIC dans le développement des économies fondées sur la connaissance, grâce aux différents instruments qu'elles proposent. Quant à Najab, elle met l'accent sur le rôle des TIC dans la réalisation de gains de productivité et leur capacité à intervenir dans la production des connaissances, ainsi que des biens et services.

Pour notre recherche, nous avons choisi d'utiliser la définition de Foray, du fait qu'elle met en évidence le rôle des TIC, dans l'essor des économies du savoir. Cette définition met également l'accent sur la capacité des TIC, à permettre l'accès à l'information et à la connaissance, ainsi que leur rôle primordial en tant que moyen permettant de faciliter la communication.

1.3. Définition du capital immatériel

Stewart (1997) définit le capital immatériel comme « A packaged useful knowledge » ou « Des connaissances utiles regroupées ». Ces connaissances comprennent les process, les technologies, les brevets, les compétences du capital humain et les informations recueillies sur les parties prenantes. (Stewart, T, 1997)

Le capital immatériel comprend trois composantes : le capital humain (qui représente les hommes et leurs aptitudes, l'effort de recherche & développement et l'innovation), le capital social (qui renvoie à la cohésion sociale et l'ensemble des normes régissant le fonctionnement de la société) et le capital institutionnel (qui est lié au fonctionnement des institutions et à leur qualité). (IRES, 2014)

Pour la Banque mondiale, le capital immatériel renvoie à la qualité du capital institutionnel, du capital humain et du capital social des pays. Ce capital correspond à la richesse « non

expliquée » des Etats, une fois leur capital produit, leur capital naturel et leur capital financier sont pris en compte. (Chauffour, 2018)

Dans sa définition du capital immatériel, Stewart met en évidence les composantes de ce capital, à savoir les brevets, les technologies, le capital humain... Mouline distingue trois types de capital immatériel à savoir le capital humain, le capital social et le capital institutionnel. Quant à la banque mondiale, elle ajoute à la définition de Mouline que le capital immatériel constitue une richesse non expliquée.

Pour notre recherche, nous avons choisi d'utiliser la définition de la Banque mondiale, puisqu'elle évoque les différentes composantes du capital immatériel, à savoir le capital humain, les relations entre les hommes et les femmes au sein de la société, la qualité des institutions, ainsi que la contribution de ces composantes à la richesse d'une nation.

Le capital immatériel est un instrument fondamental qui permet de mesurer la richesse des nations. Il permet également d'appréhender les mécanismes de création de la valeur, en s'appuyant sur des composantes immatérielles, ayant trait au capital humain, au capital institutionnel et au capital social.

1.4. Composantes du capital immatériel

1.4.1. Le capital humain

Pour Becker, le capital humain constitue une réserve d'expériences et de connaissances pratiquées sur le marché d'emploi. (Becker Gary, 2015)

Selon Stiglitz, ce concept renvoie aux expériences et compétences accumulées ayant pour but d'accroître la productivité des individus. (Stiglitz Joseph et alii, 2007)

Par ailleurs, Samuelson et Nordhaus avancent que le concept du capital humain fait référence à une réserve d'aptitudes et de connaissances techniques qui caractérisent la main d'œuvre d'un pays et qui sont le résultat d'un investissement constant en éducation et en formation continue. (Samuelson P.A., Nordhaus W.D., 2000)

La consolidation du capital humain est essentielle dans la quête de compétences nouvelles et l'amélioration de l'offre d'emploi, ce qui conduit à la diminution de la pauvreté et au renforcement des liens sociaux. Ce capital comprend les conditions de santé, les compétences et les connaissances dont disposent les hommes et femmes et qui leur permettent d'être productifs et de réaliser leur potentiel. (Banque Mondiale, 2020)

Becker considère que le capital humain comprend les connaissances et l'expérience des individus. Stiglitz ajoute que ces expériences et ces connaissances ont pour finalité d'accroître la productivité des individus. Samuelson et Nordhaus quant à eux, mettent en évidence

l'importance de l'investissement dans l'éducation, en vue d'accumuler ces deux composantes centrales du capital humain. La Banque mondiale ajoute à ces définitions, que l'accumulation du capital humain, permet de lutter contre la pauvreté et de renforcer les rapports au sein de la société, grâce à la présence d'une meilleure offre d'emploi.

Pour notre travail, nous avons choisi la définition proposée par la Banque mondiale du fait qu'elle ne se limite pas à identifier les composantes du capital humain, mais aussi met en évidence le résultat de l'accumulation de ce type de capital, qui se traduit par une offre de main d'œuvre qualifiée et de meilleures conditions de vie.

Le capital humain renvoie donc l'ensemble des aptitudes humaines et des connaissances personnelles y afférentes, qui permettent aux individus de devenir des membres productifs dans la société. Les pays sont appelés à investir dans ce capital afin d'éviter sa dépréciation, suite aux progrès technologiques ou la perte des savoirs.

De même, le renforcement du capital humain permet aux nations de préparer les individus aux fonctions plus qualifiées, maintenir une croissance économique durable et par conséquent faire face à la concurrence dans l'économie mondialisée.

Dans le but de mesurer la participation de la santé et de l'éducation aux niveaux de rendement de la future génération de travailleurs, la banque mondiale a proposé un indicateur dit « Indice du Capital Humain (ICH) ».

Cet indice permet d'estimer le déficit en capital humain des nations, et d'étudier les outils susceptibles d'améliorer ce capital. Cet indicateur permet de comparer l'éventuel rendement d'une génération par rapport à ce qu'il serait, si cette génération profitait de circonstances de santé et de formation idéales. (Banque Mondiale, 2020). Cet indice se calcule comme suit :

$\text{ICH} = \text{années de scolarisation et qualité de formation (critère d'éducation)} * \text{conditions de santé et espérance de vie (critère de santé)} * \text{pourcentage de survivance jusqu'à l'âge de 5 ans (critère relatif à la petite enfance)}$

Le calcul de ces paramètres, donne un total compris entre 0 et 1. Plus l'indicateur est proche de 1, plus le rendement de la génération future d'un pays sera meilleur, en raison des conditions de santé idéales et du niveau d'enseignement optimal.

A titre d'exemple, lorsque l'Indice du Capital Humain d'un pays est de 0,7, cela indique que la population va atteindre 70% de ses capacités de rendement. C'est en fait le maximum de productivité qu'un individu né aujourd'hui, pourrait atteindre à l'âge adulte si les conditions d'enseignement et de santé ne changent pas de façon significative. Ce pays perdra donc 30% du potentiel économique de cette génération.

1.4.2. Le capital social

Pour l'OCDE, le capital social fait référence au système de valeurs, aux normes et aux réseaux qui permettent de faciliter la coopération entre les individus ou au sein des groupes. (OCDE, 2001)

Le capital social permet d'encadrer les interférences entre les individus et promouvoir le développement socio-économique, grâce au système de valeur, aux rapports et comportements entre les individus. (Grootvaert et Bastelaer, 2002)

Le capital social renvoie aussi à l'aptitude des individus, à se mobiliser et à œuvrer ensemble pour l'atteinte de buts collectifs. Ce capital est généralement associé au degré de confiance et aux éléments de cohésion sociale. Le but étant de diminuer les inégalités sociales, garantir le bien-être de tous et assurer l'égalité des chances. (Haut-Commissariat au Plan, 2013)

Le capital social comprend les éléments suivants : l'appartenance à des réseaux et des groupes, l'action commune ainsi que le niveau de confiance cognitive et le respect des règles. D'autres composantes comme la stabilité politique et les disparités sociales sont aussi liées à ce capital. (CESE et BANK AL MAGHRIB. 2016)

Le capital social est un ensemble d'éléments naturels hérités et difficilement changeables (la géographie, l'histoire, la culture). Des recherches ont montré qu'il est possible d'accroître le niveau de ce capital, en agissant sur le respect des droits, le changement des mentalités et la promotion de l'exemplarité, du civisme et du sens d'engagement au sein de la société. (Chauffour, 2018)

Dans sa définition du capital social, l'OCDE met l'accent sur les valeurs et les réseaux et leur rôle dans la coopération au sein de la société. Grootvaert et Bastelaer soulignent le rôle de ce capital dans l'atteinte d'un certain niveau de développement, grâce à l'encadrement des relations au sein des groupes ou entre les individus. Les définitions proposées par le HCP et le CESE et Bank AL Maghrib, ajoutent d'autres éléments à la définition du capital social, comme l'importance du degré de confiance au sein de la société, la capacité des citoyens à travailler ensemble pour atteindre des objectifs communs... Chauffour avance que pour améliorer le niveau du capital social, il est essentiel d'agir sur des variables, comme le sens d'engagement et de civisme, le respect des droits au sein de la société...

Pour notre recherche, nous utilisons la définition de Chauffour, du fait qu'elle englobe les différentes variables susceptible de promouvoir le capital social, ce qui permettra sans doute d'atteindre un certain niveau de développement.

A partir de ces différentes définitions, nous pouvons déduire que l'appréhension du concept du capital social et sa mesure, n'est pas un exercice simple à réaliser. Ce capital inclut la confiance interpersonnelle, la cohésion sociale ainsi que l'ensemble des règles régissant le fonctionnement de la société. Il renvoie à l'aptitude des individus, à œuvrer ensemble pour l'atteinte des objectifs de développement. Ce capital constitue un vecteur essentiel du capital immatériel, qui permet de préserver la cohésion sociale, via la mise en œuvre de politiques publiques transparentes et la lutte contre les inégalités.

1.4.3. Le capital institutionnel

Bresser et Millonig définissent le capital institutionnel, comme des modalités spécifiques, permettant à une entité de former des avantages compétitifs, en tenant compte des contextes institutionnels internes et externes. (Bresser and Millonig, 2003).

Selon Garrabé, le terme capital institutionnel renvoie aux institutions formelles et informelles, qui organisent les rapports entre les entités ou entre les individus, dans le cadre d'un processus de développement économique et social. (Garrabé, 2007).

Le capital institutionnel inclut les institutions et les règles politiques, juridiques et institutionnelles. Ce capital peut être mesuré à travers l'estimation des dépenses destinées à la mise en place dans un territoire, d'un dispositif administratif, permettant d'assurer les missions de la police, de l'appareil judiciaire et des fonctions administratives. Il peut aussi être mesuré via les indicateurs de bonne gouvernance dans une logique d'évaluation des gains économiques. (CESE et BANK AL MAGHRIB. 2016)

En matière de capital institutionnel, la banque mondiale distingue entre :

- Le capital institutionnel d'appui au marché : il correspond à la présence d'institutions, permettant une meilleure allocation des facteurs de productions (capital et travail), en vue de l'insertion du pays dans une économie du marché ;
- Le capital institutionnel public : il vise l'amélioration de la qualité des services publics, la mise en place d'une administration publique efficace et productive et la promotion de l'Etat de droit. (Chauffour, 2018)

Rappelons que l'Etat de droit constitue un élément central du capital institutionnel, qui s'appuie sur les règles générales relatives à l'autonomie de la justice. L'Etat de droit est mesuré, à travers le niveau de conformité du dispositif juridique, aux règles qu'il a clairement précisées. Il vise à assurer une meilleure séparation entre les intérêts publics et privés, dans le but d'éviter toute forme de clientélisme et de privilèges au détriment de la population. (Chauffour, 2018)

Pour Bresser et Millonig, le capital institutionnel permet de créer des avantages compétitifs, à condition de tenir compte des contextes institutionnels internes et externes. Pour Garrabé le capital institutionnel est un moyen d'organisation des relations entre les individus ou au sein des organisations. Le CESE et Bank Al Maghrib mettent l'accent sur la possibilité de mesurer ce capital via des indicateurs de bonne gouvernance. Tandis ce que la Banque Mondiale, distingue entre deux types de capital institutionnel (public et celui d'appui au marché). Enfin, Chauffour met l'accent sur une composante aussi importante du capital institutionnel, qu'est l'Etat de droit et son importance dans la séparation entre les intérêts publics et privés.

Dans notre recherche, nous utilisons la définition de la Banque Mondiale, du fait qu'elle intègre la notion de l'Etat de droit, de même qu'elle distingue clairement entre le capital institutionnel public et celui d'appui au marché.

Le capital institutionnel trouve son sens alors dans la relation qui relie les individus et l'Etat. Il inclut le fonctionnement des institutions, leur qualité et leur mode de gouvernance. Le renforcement de ce type de capital, permet de renforcer la confiance, promouvoir l'attractivité et la stabilité du pays et favoriser l'investissement, grâce à la cohérence des politiques publiques et à l'efficacité des institutions.

2. Le capital immatériel : Un concept au cœur des stratégies de développement du Maroc

2.1. Etat des lieux du capital immatériel au Maroc

Au cours de l'année 2014, le Roi Mohamed VI a adressé un Discours à la nation à l'occasion de la fête du Trône. Ce discours a mis en évidence, l'importance de prendre en compte le capital immatériel lors de l'élaboration des politiques publiques et son rôle primordial dans la mesure de la richesse du pays. D'où l'intérêt d'étudier les composantes de ce capital immatériel à savoir : la qualité des institutions, l'éducation, la formation et les relations interpersonnelles au sein de la société.

Dans cette perspective, le Conseil Économique, Social et Environnemental, avec la participation de Bank Al Maghrib, ont élaboré en 2016, une étude sur la richesse totale du Maroc entre 1999 et fin 2013. Il ressort de cette étude que le Capital Immatériel constitue une source fondamentale de création d'opportunités de développement et de richesse, qui permet la consolidation de l'attractivité du pays et la réalisation d'un développement durable.

Dans cette lancée, la Banque Mondiale a élaboré en 2018 un mémorandum sur le Maroc intitulé « *Le Maroc à l'horizon 2040 : Investir dans le capital immatériel pour accélérer l'émergence économique* ». Selon ce mémorandum, le Maroc devrait dorénavant chercher à accumuler du

capital immatériel, à travers la réforme du système éducatif, la refonte des institutions et la consolidation du capital social. (Chauffour, 2018)

Dans les lignes qui suivent, nous allons exposer la situation du capital immatériel au Maroc et les différentes actions entreprises pour accroître ce type de capital.

2.1.1. Le capital humain au Maroc

Le capital humain est un pilier de développement pour le Maroc, de par son rôle essentiel dans la prospérité des citoyens. Toutefois, selon le dernier rapport de la Banque mondiale sur le capital humain, l'Indice du Capital Humain (ICH), se situe au Maroc en 2020 autour de 0.5. L'éducation est la variable de l'ICH qui pénalise le plus le Royaume. (Banque mondiale, 2021) L'objectif de cette section, est d'effectuer un état des lieux des composantes du capital humain au Maroc (l'éducation, les conditions de santé et la protection de la petite enfance), afin d'avoir une idée générale sur leur évolution et les moyens susceptibles de les promouvoir.

L'éducation

Le Royaume a placé l'école au centre de ses priorités et préoccupations nationales, vu son rôle fondamental dans le renforcement et la mise à niveau du capital humain. L'école joue également un rôle central dans le développement durable et la préparation d'offre d'emploi qualifiée.

Néanmoins, au cours de l'année 2015, un rapport du Conseil Supérieur de l'Education, de la Formation et de la Recherche Scientifique (CSEFRS), a énuméré un ensemble d'anomalies qui entravent le bon fonctionnement de l'école marocaine. Ces dysfonctionnements sont liés notamment à l'efficacité très limitée des performances des acteurs pédagogiques, la faible maîtrise des langues, les lacunes de la formation initiale, le faible recours à l'utilisation des technologies éducatives, l'intégration difficile dans le marché d'emploi pour les lauréats et la faible capacité de l'école à interagir avec son environnement local et national....

Afin de remédier aux dysfonctionnements de rendement de l'école marocaine, le CSEFRS a proposé dans son rapport, une conception de la refonte du système d'éducation nationale. Cette vision stratégique couvre la période 2015-2030 et plaide pour une formation équitable et de meilleure qualité pour tous les marocains et le développement des compétences sociales des citoyens.

De même, le Nouveau Modèle de Développement élaboré en 2021, considère que la consolidation du capital humain constitue un axe stratégique de développement au Maroc. La promotion de ce capital est tributaire de la généralisation d'accès à une formation de qualité, la motivation des enseignants, un enseignement supérieur performant, l'utilisation de procédés pédagogiques innovants et la responsabilisation des établissements scolaires.

La santé

Le secteur de la santé au Maroc concentre seulement 1% d'emploi contre 8% dans les pays avancés et 3% dans les pays en voie de développement. Ceci dit que le Maroc devrait multiplier par trois ses effectifs dans le secteur de santé s'il veut mettre en place une structure sanitaire semblable à celle de la Turquie (3%) par exemple. (Chauffour, 2018)

Au Maroc, l'offre de santé est pénalisée par le faible effectif de personnes travaillant dans le secteur de santé et les inégalités en matière de répartition de cette offre entre les régions. Ces problématiques sont accentuées par le phénomène d'absences réitérées, celui de la double fonction ainsi que les formations inadaptées aux besoins du secteur.

Le Maroc a donc un long chemin à parcourir en matière de réforme du système de la santé. Cette réforme nécessite un renforcement du système de la gouvernance, l'investissement dans un système d'information efficace, l'amélioration des infrastructures de santé notamment dans les zones enclavées et l'accélération de la généralisation de la couverture médicale pour tous...

La petite enfance

L'appui à la petite enfance constitue un pilier essentiel de développement du capital humain. Le fait d'investir dans son enfant, en lui accordant du temps et une attention particulière, aura des effets durables sur sa santé mentale, et son évolution cognitive et sociale. Cet investissement permettra de contribuer à la réduction des formes d'inégalités et d'exclusion sociale, de promouvoir la productivité économique et d'accumuler la richesse du pays à long terme. (Chauffour, 2018)

Au Maroc, l'évaluation de la protection de la petite enfance n'est pas un exercice simple à réaliser. En effet, les critères retenus pour cette évaluation ne sont pas toujours disponibles ou faciles à mesurer. Le taux de mortalité infantile est souvent retenu comme critère d'évaluation. Toutefois, d'autres critères aussi importants tels que le temps consacré par les parents à leurs enfants ou le développement cognitif de ceux-ci sont difficiles à mesurer.

L'état des lieux de la protection de la petite enfance au Maroc fait ressortir des difficultés liées au taux de mortalité infantile qui demeure élevé, l'insuffisance des soins post-natales, la faiblesse des taux de vaccinations dans les zones périphériques, la diminution des taux de préscolarisation, des problèmes liés à la malnutrition dans les zones rurales et la faible implication des papas dans l'éducation de leurs enfants...

Le Royaume est invité alors à multiplier les efforts visant la protection de la petite enfance, à travers la sensibilisation des parents quant à l'importance des premières années dans l'éveil et

le développement cognitif de leurs enfants, la coordination des programmes éducatifs en la matière et l'investissement dans l'éducation préscolaire.

2.1.2. Le capital social au Maroc

Selon l'indice du capital social publié dans le dernier classement du World Economic Forum (WEF) ou Forum de Davos, le Maroc est placé au 129ème rang mondial sur un total de 132 pays. L'indicateur du capital social est calculé en tenant compte des variables suivantes : l'engagement et la cohésion sociale, l'intensité des réseaux collectifs et familiaux, ainsi que la confiance institutionnelle et la participation à la vie politique. (libreentreprise, 2018)

Le capital confiance

Selon un rapport de la Banque Mondiale, la détérioration du capital confiance au Maroc est perçue dans la fragilité des rapports collectifs, notamment en ce qui concerne la citoyenneté et le dévouement pour l'intérêt public. Nous assistons également à une baisse du capital confiance, entre les membres d'une même famille ou entre les amis et voisins. (Chauffour, 2018)

Selon le Mémoire de 2017 de la Banque mondiale sur le Maroc, moins de 10% des marocains pensent que les gens méritent leur confiance. Le déficit du capital confiance au Maroc est estimé à 60.000 dollars américains par habitant. Ceci est dû principalement à la faible capacité des différents partenaires de la société, à œuvrer ensemble autour d'objectifs communs. (Chauffour, 2018)

Par ailleurs, selon un rapport de l'IRES en 2015, la confiance communautaire demeure forte entre les amis et les proches, mais elle a tendance à diminuer à mesure que l'on s'éloigne de son cercle de connaissance.

Ainsi, selon ce même rapport, le déficit du capital confiance au Maroc est exacerbé par le phénomène de la corruption. Ce phénomène continue à avoir des effets très néfastes sur les rapports sociaux et les valeurs au sein de la société.

En outre, le rapport de l'IRES de 2015 souligne que la société a connu beaucoup de changements au cours des dernières années, notamment avec le phénomène de la corruption et la présence d'inégalités sociales flagrantes. Ces mutations risquent d'avoir des répercussions très importantes sur la cohésion sociale et sur la solidarité au sein de la société.

L'égalité entre les sexes

L'article 19 de la Constitution de 2011 dispose que « *l'Homme et la Femme jouissent, à égalité, des droits et des libertés à caractère civil, politique, économique, social, culturel et environnemental...* ».

Toutefois, l'indice d'écart entre les sexes du Forum Economique Mondial en 2020, place le Maroc au 144ème rang mondial sur un total de 156 pays. Les femmes marocaines continuent donc d'être confrontées à des inégalités très importantes, notamment en matière économique et politique. (Forum Economique Mondial, 2021)

Le Maroc étant conscient de l'importance de la réduction des inégalités du genre dans l'atteinte du développement, il s'est engagé depuis plusieurs années dans la protection des droits des femmes. Le Royaume a réussi à réduire considérablement les inégalités entre les sexes en ce qui concerne l'accès à la formation et aux infrastructures de santé. Néanmoins, le Maroc a toujours un long chemin à parcourir en vue de diminuer les inégalités en ce qui concerne l'accès des femmes aux opportunités économiques.

En outre, l'état des lieux de la question du genre au Maroc révèle plusieurs anomalies. Celles-ci ont notamment trait à la faiblesse du taux d'activité des femmes, l'accès des femmes à des emplois peu qualifiés et par conséquent faiblement rémunérés, les taux de chômage relativement élevés auprès des femmes instruites, des taux d'analphabétisme et de déperdition assez importants notamment dans le milieu rural... (BERAHAB et BOUBA, 2017)

Il résulte de cet état des lieux du capital social au Maroc, que le Royaume doit encore multiplier les efforts pour restaurer ce capital, en agissant sur ses principales composantes, à savoir la confiance interpersonnelle, la cohésion sociale et l'égalité entre les sexes, en vue de réduire le clivage existant entre ces composantes et construire une société ouverte et inclusive.

2.1.3. Le capital institutionnel

La confiance institutionnelle

Bien que le Maroc ait entamé plusieurs réformes institutionnelles durant les deux dernières décennies, notamment avec l'adoption de la constitution de 2011, le Royaume fait toujours face à plusieurs défis. Ces défis sont liés essentiellement à la réforme de l'administration, la coordination entre les acteurs économiques, le renforcement de la transparence et la consolidation de l'innovation. (ER-RAHMANI, BETTAH, 2018)

Au Maroc, le niveau de la confiance institutionnelle est plus ou moins faible, notamment vis-à-vis du gouvernement, des partis politiques, du parlement... Sans parler des lieux de travail, où un climat de méfiance et une mauvaise ambiance pourraient impacter négativement la productivité. (Chauffour, 2018)

Selon un rapport de l'IRES en 2015, le faible niveau de la confiance institutionnelle au Maroc, affecte négativement le comportement des individus, en favorisant le manque de civisme et le manque de respect des règles et des lois. Ainsi, selon ce même rapport, des institutions inspirent une confiance plus ou moins forte des citoyens (l'armée ou l'école par exemple), tandis que d'autres font l'objet d'une confiance moyenne à faible (comme la police, les hôpitaux, les tribunaux...). Ce même rapport, souligne également une synergie limitée entre les acteurs, pour des raisons liées à la faible confiance en les institutions représentatives. (IRES, 2015)

La digitalisation de l'administration

Au cours des dernières années, et avec le développement rapide des TIC, le Maroc a lancé plusieurs initiatives en vue de renforcer le capital institutionnel, notamment à travers le phénomène de la digitalisation de l'administration. Ce mouvement de transformation digitale, a pour principal objectif d'augmenter l'efficacité de l'administration et de mieux satisfaire les utilisateurs, à travers l'amélioration des processus internes. La digitalisation n'est donc plus une option pour l'administration, mais elle constitue une priorité et un levier de développement, dont la capitalisation permettra de promouvoir le capital institutionnel.

Le Maroc s'est inscrit dans le processus de digitalisation dès l'année 2009, à travers la Stratégie Nationale pour la Société de l'Information et l'Economie Numérique. Cette stratégie s'est fixée comme objectifs la généralisation de l'accès à l'internet haut débit, la mise en place de l'E-gouvernement et le renforcement de l'informatisation des PME (Petites et Moyennes Entreprises).

L'année 2013 a connu le lancement de la « Stratégie Maroc Numéric ». Cette stratégie avait comme principal objectif, de placer le Royaume parmi les pays émergents actifs en matière d'utilisation des technologies de l'information. La stratégie visait également de placer le Royaume, comme un hub technologique régional et faire des Technologies de l'Information, un vecteur du développement humain et une source de création de valeur pour l'Administration Publique et pour les autres secteurs économiques. (CHAKRI, 2016)

Dans cette perspective, le Royaume a créé l'Agence de Développement du Digital (ADD) en 2017. Cet établissement a pour mission de mettre en œuvre la stratégie du Royaume en matière de développement du digital, assurer une meilleure diffusion des outils numériques et promouvoir leur utilisation par les citoyens.

L'Agence de Développement du Digital (ADD) a élaboré en 2020, une note d'orientations générales pour le développement du digital au Maroc à l'horizon 2025. Les principaux objectifs de cette vision, concernent le passage à une administration digitale, pour une meilleure

satisfaction des besoins des citoyens, l'accroissement de la compétitivité de l'économie, grâce à l'utilisation massive des technologies et du digital et la diminution de la fracture numérique pour mettre en place une société inclusive.

Par ailleurs, malgré les avancées réalisées en vue de promouvoir le processus de digitalisation au Maroc, le Royaume enregistre en 2018 une diminution de l'indice de l'E-gouvernement de l'ONU pour occuper la 110^{ème} place sur 193 pays et la 78^{ème} place dans l'indice des services en lignes. Cette situation est due principalement à la résistance de certaines parties prenantes au changement, des difficultés liées aux infrastructures et à la réglementation, ainsi que l'ouverture limitée à la culture du digital. D'où l'intérêt d'impliquer les différents acteurs et les faire adhérer à ce projet.

En définitive, si le Maroc fait des efforts considérables pour promouvoir son capital institutionnel, à travers les différentes réformes institutionnelles et le renforcement de la digitalisation pour un meilleur rendement de l'administration, il doit encore multiplier les efforts pour améliorer la confiance institutionnelle. Ceci passe inévitablement par des actions visant à sensibiliser les jeunes à la participation à la vie politique et à la gestion des affaires locales, ainsi que la mise en place de mesures de renforcement de la transparence et de consolidation de la gouvernance pour regagner la confiance des citoyens aux institutions de l'Etat.

2.2. La situation du capital immatériel au Maroc à l'ère du Coronavirus

2.2.1. Le capital humain au Maroc face à la pandémie du Coronavirus

La pandémie de la Covid 19 a pesé très lourd sur le capital humain au Maroc, dans la mesure où elle a eu des répercussions sur l'ensemble des composantes de ce capital. L'objectif de cette partie, est de discuter les répercussions de la crise sanitaire sur les composantes du capital humain : l'éducation, la santé et la petite enfance.

L'éducation

La crise de la Covid 19 a chamboulé la vie d'environ 1,6 milliard de la population scolarisée dans plus de 190 pays. Les clôtures d'écoles ont concerné 94 % d'étudiants, ce qui a fait subir aux systèmes éducatifs un choc inédit dans l'histoire. (Nations Unies, 2020)

Le secteur de l'éducation est parmi les secteurs les plus touchés par la crise sanitaire, du fait qu'il est le pourvoyeur du capital humain éduqué et qualifié. En effet, la décision d'arrêter les écoles et d'inciter la population à rester chez soi, a généré une situation inédite et a impliqué la

recherche de nouveaux modes d'apprentissage. L'enseignement à distance a été donc adopté par la plupart des pays, en vue de protéger la santé des étudiants, tout en assurant la continuité de la formation pédagogique.

Au Maroc, des rapports de différentes institutions nationales et internationales ont signalé que la décision d'opter pour un enseignement à distance, a exacerbé les inégalités en matière d'éducation, notamment pour les étudiants habitant dans des régions pauvres et qui n'ont pas pu avoir accès aux plateformes électroniques dédiées à ce nouveau mode d'apprentissage. La crise a également conduit un bon nombre de parents à faire le choix du retour à l'école publique, en raison de difficultés économiques.

Outre les effets négatifs de la crise sanitaire sur les différents aspects de l'enseignement, la crise a révélé des initiatives qui ont permis d'assurer la continuité pédagogique et qui ont stimulé l'innovation dans le secteur éducatif, surtout à travers le recours à l'utilisation des TICE¹, notamment la plateforme digitale TelmidTice et les plateformes audiovisuelles (chaînes de télévision Attakafiya, Arriyadiya...).

La santé

Selon le Responsable des Opérations de la Banque Mondiale pour le Maghreb Jesko Hentschel, « *Le Royaume a mis en place des mesures considérables pour atténuer les effets de la pandémie et est appelé à multiplier les actions visant l'amélioration de l'offre sanitaire.* » (Banque Mondiale, 2020)

Au moment de la réalisation de ce travail, les pays font face au nouveau variant du Coronavirus « Omicron ». Ce variant moins virulent certes, mais se propage à une vitesse très rapide. Le Maroc n'a pas échappé à cette vague de contamination et enregistre chaque jour des milliers de cas de contagion dans les différentes régions. Toutefois, nous constatons que la plupart des cas d'infection, sont enregistrés dans les grandes régions du Royaume tels que Casablanca, Rabat et Marrakech. Cette situation s'explique par la présence dans ces régions, d'infrastructures de santé de qualité, l'efficacité des tests de la Covid 19 et le niveau de sensibilisation de la population quant aux risques de cette pandémie. Le secteur de santé subit alors les conséquences lourdes de cette crise sanitaire, dans la mesure où celle-ci continue à exacerber les disparités entre les régions en matière d'offre de services de santé et d'accès des populations aux soins nécessaires.

La petite enfance

¹ TICE : Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Enseignement

Selon Henrietta Fore, la Directrice Générale de l'UNICEF, les structures d'éducation de la petite enfance jouent une fonction primordiale dans l'évolution des aptitudes cognitives et émotionnelles des enfants. Toutefois, cette fonction est menacée par la crise du Coronavirus qui continue de provoquer des effets négatifs sur la scolarité de cette génération. (UNICEF, 2020)

Au Maroc, la pandémie de la Covid 19 continue à avoir des conséquences significatives en matière de scolarité de la petite enfance. Ces conséquences menacent la réussite du parcours scolaire d'un bon nombre d'enfants, notamment ceux dont les parents ont choisi de les laisser à la maison et ne pas les envoyer à la crèche ou l'école. Ces enfants ne bénéficient ; dans la majorité des cas ; d'aucun accompagnement de la part des parents, en raison de la faible maîtrise des outils du développement cognitif et psychomoteur des enfants.

2.2.2. Le capital social au Maroc face à la pandémie du Coronavirus

Liens sociaux

Il n'en demeure pas moins que la crise de la Covid 19 a eu des répercussions importantes sur le capital social au Maroc. En effet, en raison des restrictions sanitaires et des mesures de distanciation exigées par les autorités pour limiter la propagation du virus, les relations interpersonnelles se sont beaucoup affectées. Ceci s'est traduit par des conséquences négatives sur les interactions sociales au sein de la famille et au milieu professionnel, en raison de la faiblesse du contact direct et du manque de confiance entre les individus. De plus, selon le site anglais UnHerd, « *le coronavirus va signer l'arrêt de mort du lien social* ». (UnHerd, 2020)

Egalité entre les sexes

Quant à la question d'égalité entre les sexes, la crise du coronavirus risque d'accroître les inégalités entre les sexes. En effet, les femmes sont plus confrontées aux risques de la crise, du fait de l'importance de la charge du travail domestique qui incombe généralement aux femmes, la faible satisfaction des besoins spécifiques des femmes en matière de protection médicale ainsi que la faible protection des femmes travaillant dans le secteur informel. (HCP, SNUD et Banque Mondiale, 2020)

La pandémie de la Covid 19 a mis le capital social à rude épreuve. Cette situation appelle à la multiplication des efforts par les différents acteurs de la société en vue de renforcer davantage les liens sociaux et réduire les inégalités entre les sexes, dans le but de construire une société ouverte et inclusive.

2.2.3. Le capital institutionnel au Maroc face à la pandémie du Coronavirus

La confiance institutionnelle

La crise sanitaire de la Covid 19 a eu d'importantes répercussions sur le capital institutionnel. La pandémie a eu également des répercussions sur la confiance institutionnelle. En effet, selon une enquête de la Fondation Konrad Adenauer Stiftung (PolDiMed 2020), la confiance des marocains dans les institutions publiques est la plus importante dans la région MENA, en raison de l'efficacité des actions prises par les autorités marocaines pour limiter la propagation du virus.

La digitalisation

Pendant la période de confinement, les acteurs économiques (citoyens, administrations et entreprises), n'avaient pas d'autre solution que de recourir à l'utilisation des canaux digitaux pour assurer la continuité des activités et services.

Nous avons aussi assisté à une évolution rapide du secteur du e-commerce qui a enregistré en septembre 2021 un progrès de 48.4% (et 43% en 2020). Le secteur bancaire a connu également une évolution remarquable, grâce à l'utilisation des applications bancaires.

La crise sanitaire a contribué donc à l'accélération du processus de la digitalisation, mais il reste encore des efforts à fournir en matière d'accompagnement des différents acteurs, sur plusieurs échelles pour maintenir cette dynamique. Ceci passe notamment par la mise en place davantage d'infrastructures digitales et la mise en place de programmes pour appuyer ce changement digital.

Conclusion

En définitive, l'économie de la connaissance considère que le savoir, la connaissance et les TIC, constituent des préalables et des avantages comparatifs essentiels pour la création de la valeur, aussi bien pour les institutions que pour les territoires. Cette économie a révélé l'importance d'une composante essentielle, qui est le capital immatériel, dans la richesse des pays.

Dans ce travail, nous avons essayé de mettre en évidence l'importance de la consolidation des composantes du capital immatériel, à savoir le capital humain, le capital social et le capital institutionnel, pour les économies d'une manière générale, et pour l'économie marocaine en particulier. Nous avons également essayé d'établir un état des lieux des composantes du capital immatériel au Maroc, de même que nous avons étudié la situation de ces composantes, dans le contexte particulier de la pandémie de la Covid 19. Nous avons ainsi conclu que la crise sanitaire n'avait pas eu que des répercussions négatives, dans la mesure où elle a été l'occasion pour rechercher de nouveaux modes d'apprentissage (enseignement à distance), ce qui permet d'assurer la continuité pédagogique. Elle a aussi été l'occasion pour l'accélération du processus de la digitalisation, grâce au recours massif à l'utilisation des canaux digitaux dans les différents

aspects de la vie quotidienne (e-commerce, opérations bancaires, services administratifs en ligne...). Toutefois, cette crise a fortement impacté les liens sociaux et les inégalités entre les sexes. Cette situation appelle à la multiplication des efforts par les différents acteurs de la société, en vue de restaurer le capital social et construire une société ouverte et inclusive.

Par ailleurs, le manque d'études sur la situation des composantes du capital immatériel au niveau régional, constitue une limite, mais également une perspective pour notre recherche, permettant d'étudier le rôle de ces composantes dans le développement territorial.

Références bibliographiques

- Banque mondiale. (2020). Projet pour le capital humain, bilan deux ans après. Groupe de la Banque Mondiale
- BECKER, G. S, (2015), Human capital. The Concise Encyclopedia of Economics, disponible en ligne sur www.econlib.org, consulté le 15-02-2022
- BERAHAB & BOUBA. (2017). Égalité de genre, politiques publiques et croissance économique au Maroc. OCP Policy Center et la Direction des Etudes et des Prévisions Financières. Maroc
- BOUCHEZ J.P. (2012). L'économie du savoir, Construction, enjeux et perspectives. Editions De Boeck
- BRESSER. R. & MILLONIG. K, (2003). Institutional Capital: Competitive Advantage in light of the New Institutionalism in Organization Theory. Schmalenbach Business Review, vol. 55, pp. 220-241.
- CASPAR P., (1988). L'investissement intellectuel, essai sur l'économie de l'immatériel. Revue d'économie industrielle, pp. 107-118
- CHAKRI. S (2016). Stratégies nationales pour le développement de l'économie numérique. Broadband Forum and 3rd SC Meeting, INPT
- Chauffour, J-P, 2018, « Le Maroc à l'horizon 2040 : Investir dans le capital immatériel pour accélérer l'émergence économique », Washington, DC : La Banque mondiale
- Conseil Economique, Social et Environnemental & BANK AL MAGHRIB. (2016). Richesse Globale du Maroc entre 1999 et 2013, Le capital immatériel : facteur de création et de répartition équitable de la richesse nationale. Site internet du CESE: www.cese.ma, consulté le 15-03-2022
- ER-RAHMANI & BETTAH. (2018). Gouvernance, qualité institutionnelle et développement économique : Quels enseignements pour le Maroc ? DEPF ETUDES, Maroc
- FORAY. D. (2000). L'économie de la connaissance. Editions La Découverte, Paris, p.9
- Forum Economique Mondial. (2021). Global Gender Gap Report 2021. Insight Report
- GARRABE, M. (2007). Economie sociale et développement. Programme MED-TEMPUS, 220 pages.
- GORZ. A. (2003). L'immatériel connaissance, valeur et capital. Edition Galilée, Paris
- GROOTVAERT & BASTELAER. (2002). Understanding and Measuring Social Capital: A Multi-Disciplinary Tool for Practitioners. Washington: World Bank

- Haut-Commissariat au Plan. (2013). Mesure multidimensionnelle de la cohésion sociale. Cahiers du Plan n°46. Maroc
- Haut-Commissariat au Plan (HCP), Système des Nations Unies au Maroc (SNUD) & Banque mondiale (BM). (2020). Impact social et économique de la crise du Covid-19 au Maroc. Note stratégique
- Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES). (2014). Le concept de capital immatériel : Outil de pilotage des politiques publiques. Conférence de la fondation d'Attijariwafa Bank, Casablanca
- Institut Royal des Etudes Stratégiques (IRES). (2015). Richesse globale et capital immatériel du Maroc. Rapport stratégique
- Le Robert, dico en ligne, <https://dictionnaire.lerobert.com/definition/information>, consulté le 15-03-2022
- Libre entreprise : www.libreentreprise.ma. (2018). Capital social : Le Maroc parmi les pires pays au monde ! Magazine dédié aux PME-TPE, consulté le 22-02-2022
- MACHLUP F. (1962). The Production and Distribution of Knowledge in United States. Princeton
- MAUNOURY J.L. (1972). Economie du savoir. Edition Armand Colin. Paris
- NAJAB, A. (2015). Economie de la connaissance et développement au Maroc : Cas des Technologies d'information et de communication (TIC)). Revue Organisations et Territoire, volume 1
- Nations Unies. (2020). L'éducation en temps de COVID-19 et après. Note de synthèse
- Organisation de Coopération et de Développement Economiques. (OCDE). (1996). L'ÉCONOMIE FONDÉE SUR LE SAVOIR, site internet de l'OCDE, consulté le 20-02-2022
- Organisation de Coopération et de Développement Economiques. (OCDE). (2001). Du bien-être des nations : le rôle du capital humain et social, site internet de l'OCDE, consulté le 31-03-2022
- POLANYI M. (1966). The Tacit Dimension. Doubleday/Anchor. London
- SAMUELSON P.A. & NORDHAUS W.D. (2000). Economie, Editions Economica
- SOSSI ALAOUI Fz. (2016). « L'économie de la connaissance, attractivité des IDE et développement en Afrique du Nord : Cas du Maroc et de la Tunisie », Thèse de Doctorat, L'Université Mohamed V de Rabat et Institut des Études Africaines, Maroc

- STEWART, T. (1997). Intellectual Capital: The New Wealth of Organizations. Nicholas Brealey Publishing, Business Digest, New York
- STIGLITZ J. E & J. D LAFAY & C. E. WALSH. (2007). Principes d'économie moderne. Broché, p.190
- UnHerd. (2020). Coronavirus will break down our social bonds/ Site britannique www.unherd.com, consulté le 01-03-2022
- UNICEF. (2020). 40 millions d'enfants privés d'éducation préscolaire au cours de l'année cruciale précédant leur entrée à l'école en raison de la Covid 19. Article disponible en ligne sur www.unicef.org, consulté le 18-03-2022
- Uzunidis D. (2004). L'innovation et économie contemporaine. Editions De Boeck université, Bruxelles, p. 87
- WELLS, M. P. (1998). Institutions and Incentives for biodiversity conservation Biodiversity Conservation., vol. 7, pp. 815-835